

Leçon n°2 EMC

La laïcité à l'Ecole



D'après vous, qu'est-ce que la laïcité?

1- Les droits et devoirs de l'enfant

CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT

Traité international adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies le 20 novembre 1989.

Article 2

Les Etats s'engagent à respecter les droits de la Convention et à les garantir à tout enfant sans distinction de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou autre de l'enfant ou de ses parents

Article 13

L'enfant a droit à la liberté d'expression. Ce droit comprend la liberté de rechercher, de recevoir et de répandre des informations et des idées de toute espèce, sans considération de frontières, sous une forme orale, écrite, imprimée ou artistique, ou par tout autre moyen du choix de l'enfant.

Article 14

Les Etats respectent le droit de l'enfant à la liberté de pensée, de conscience et de religion.

La liberté de manifester sa religion ou ses convictions ne peut être soumise qu'aux seules restrictions qui sont prescrites par la loi.

2- Le principe de la laïcité dans la société

1 La longue histoire de la laïcité en France

26 août 1789

L'article 10 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen proclame la liberté religieuse : « Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses [...] ».

1881-1882

Institution de l'école publique gratuite, laïque et obligatoire par les lois Jules Ferry.

9 décembre 1905

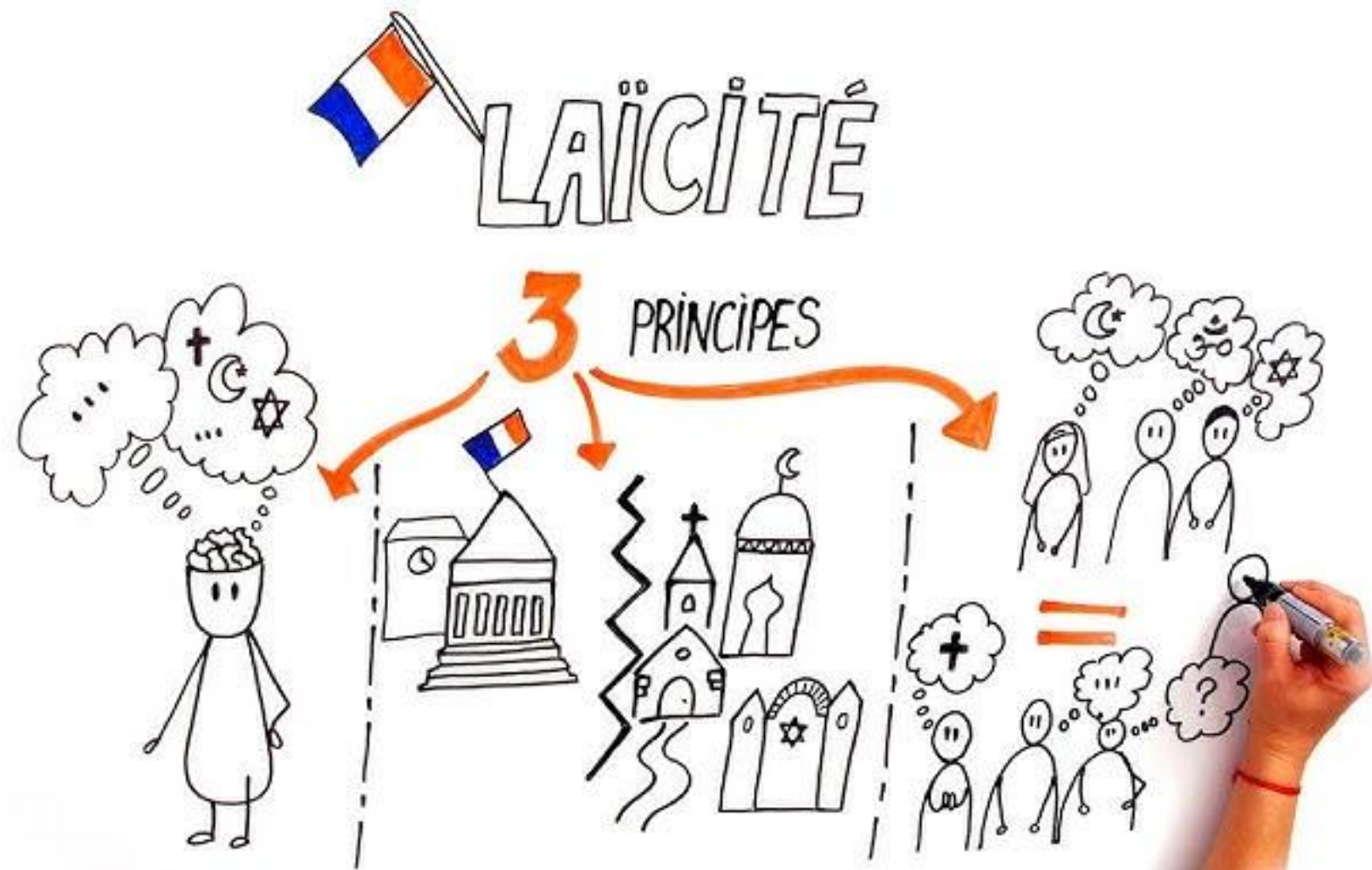
Loi de séparation des Églises et de l'État promulguée : « La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte » (article 2).

2004

Loi interdisant, dans les établissements scolaires, le port de signes ou de tenues voyants manifestant une appartenance religieuse.

2013

Affichage de la Charte de la laïcité dans les établissements scolaires.



3 La loi de séparation des Eglises et de l'Etat de 1905

Art1 : La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes

Art2 : La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte.

3- L'application de la laïcité à l'Ecole

1 La longue histoire de la laïcité en France

26 août 1789

L'article 10 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen proclame la liberté religieuse : « Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses [...] ».

1881-1882

Institution de l'école publique gratuite, laïque et obligatoire par les lois Jules Ferry.

9 décembre 1905

Loi de séparation des Églises et de l'État promulguée : « La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte » (article 2).

2004

Loi interdisant, dans les établissements scolaires, le port de signes ou de tenues voyants manifestant une appartenance religieuse.

2013

Affichage de la Charte de la laïcité dans les établissements scolaires.

1 La Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789

Article 10

Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi.

La France est une république laïque

1

La France considère tous ses habitants de la même façon, où qu'ils vivent sur son territoire. Elle respecte ce à quoi ils croient, leurs idées et leurs religions.

2

La France n'impose pas de religion et n'en interdit aucune.

3

En France, les habitants peuvent **exprimer librement** leurs idées, mais toujours dans le respect de celles des autres et de la Loi.

5

La République française veille à l'application de ses principes dans toutes les écoles.

4

Ce respect permet à toutes celles et ceux qui habitent en France de **vivre en paix** les uns avec les autres.

La charte de la laïcité à l'école expliquée aux enfants

L'école est laïque

6

L'école te permet de grandir et de te construire, en te protégeant des pressions et de l'influence de ton entourage. À l'école, tu apprends à **penser librement et par toi-même**.

7

À l'école, tu studies les mêmes matières que tous les élèves de France. **Partager les mêmes connaissances** est important pour se comprendre et vivre dans le même pays.

8

À l'école, tu as le droit de dire ce que tu penses, à condition de respecter les autres. Les insultes et les mots racistes sont interdits.

11

À l'école, les adultes n'ont pas le droit d'exprimer leurs opinions religieuses ou politiques aux élèves.

10

Les adultes qui travaillent dans l'école sont là pour faire respecter les principes de la république. Ils les respectent eux-mêmes, te les enseignent et en parlent à tes parents.

9

À l'école, personne n'a le droit de l'insulter et de te faire violence. Personne ne peut être exclu à cause de sa religion, de son sexe ou de la couleur de sa peau.

12

Aucun élève ne peut refuser de suivre un enseignement ou une consigne sous prétexte que sa religion ou ses idées politiques le lui interdisent.

13

Aucun élève ne peut refuser de respecter les règles de l'école au nom de sa religion.

14

Aucun élève n'a le droit, pour se faire remarquer, de porter des signes mettant en avant sa religion.

15

Tu as tout compris ? Alors à toi de respecter et de faire vivre cette charte dans ton école !